

Département des Côtes d'Armor  
Arrondissement de Lannion  
Canton de Perros Guirec  
Commune de Saint Quay Perros

**A R R E T E**

Portant interdiction de circulation sur  
une partie de la rue de Roudouanton  
Le 22 novembre 2024 au matin

Le Maire de Saint Quay Perros,

**VU**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2211-1 et suivants relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police de circulation
- Le Code de la Route et notamment ses articles R.411-8, R.411-25 et R. 413-1
- L'instruction Ministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie et huitième partie
- La demande de l'entreprise d'élitage TOUDIC Alain de Bégard, en date du 21 novembre 2024

**CONSIDERANT** que par mesure de sécurité, il est nécessaire d'interdire la circulation au niveau du numéro 2 de la rue de Roudouanton, pendant les travaux d'abattage et d'élitage, le 22 novembre 2024 au matin

**A R R E T E**

**Article 1 :** La circulation des véhicules de toutes catégories sera interdite sur une partie de la rue de Roudouanton, au niveau du numéro 2, pendant les travaux d'abattage et d'élitage, le 22 novembre 2024 au matin

**Article 2 :** Une déviation sera mise en place par la rue de Bouscao

**Article 3 :** Le droit d'accès des riverains sera éventuellement préservé durant l'interdiction de circulation visée à l'article 1, mais sous leur propre responsabilité. L'interdiction de circulation visée à l'article 1 ne concerne pas les véhicules et engins de chantier nécessaires à l'exécution des travaux.

**Article 4 :** Une signalisation de type réglementaire, matérialisant l'interdiction de circulation et la déviation correspondante, sera mise en place par l'entreprise, à compter de la date prévue à l'article 1, soit le 22 novembre 2024

**Article 5 :** Le Maire de Saint Quay Perros et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros Guirec sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de cet arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros-Guirec
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Perros-Guirec
- L'entreprise

Fait et affiché en Mairie de Saint Quay Perros, le 21 novembre 2024

**LE BOZEC Marcel**  
Adjoint aux Travaux

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication le 21 novembre 2024

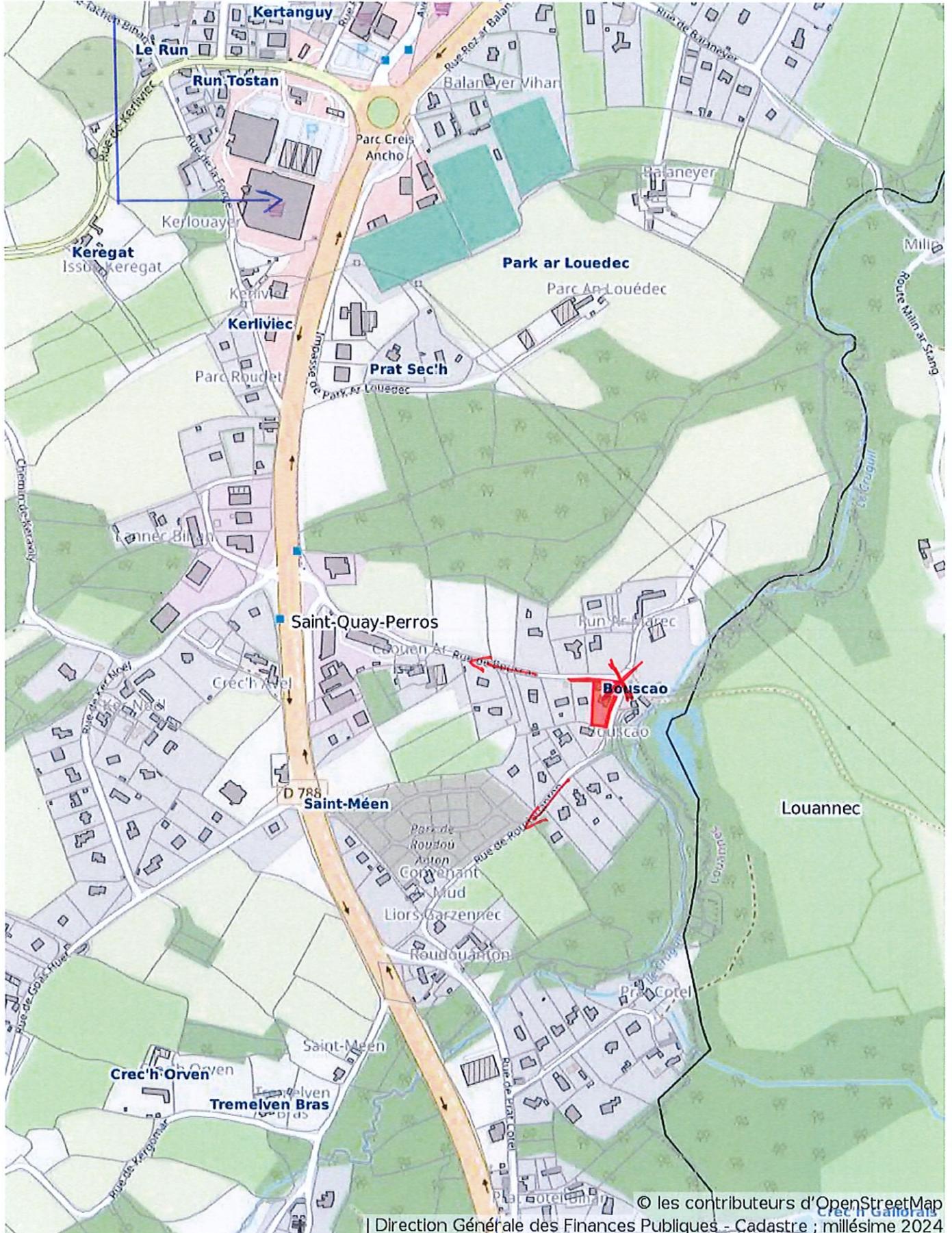


# Perros-Guirec



22700 SAINT-GUAY-PERROS  
Le calme à deux pas de la mer

Intermarché



© les contributeurs d'OpenStreetMap

Direction Générale des Finances Publiques - Cadastre ; millésime 2024

UNION